

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2015.  
Le quorum n'ayant pas été atteint le 11 décembre  
2015. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire  
sur la Lys le 16 décembre 2015.

Étaient présents :

Mme Leveugle, MM. Ben Amor, Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin,  
Lefebvre, Verdonck.

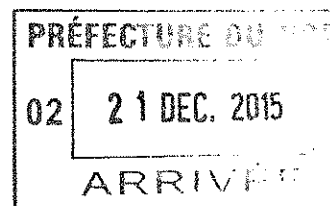
Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leys, MM. Cauche, Evrard, Godefroy, Legrand, Massart, Petit,  
Plouy, Vicot, Waymel.

Vu le rapport n° 33-15

DECIDE

- d'autoriser le recours à un protocole transactionnel pour régulariser  
financièrement le marché de travaux de rénovation de la station d'alerte de  
Mametz.
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à  
l'application de cette décision.



VOTANTS : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 18 DEC. 2015

Le Président,  
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX